

ETUDE MONOGRAPHIQUE DU VILLAGE DE MONGOTANDOU (KOUILOU)

par

Christophe GEOFFROY

Rapport de travail dans le cadre de l'enquête "Normes démographiques et nouvelles dimensions familiales au Congo".

Septembre 1983.-

Avertissement.

L'étude qui suit est la monographie du village de Mongotandou dans la région du Kouilou, à quelques dizaines de kilomètres de la ville de Pointe-Noire.

Ce n'est pas - à proprement parler - une étude monographique : en effet, Christophe GEOFFROY, étudiant en lettres, VSN du Centre ORSTOM de Pointe-Noire, n'a pas effectué une étude systématique des différents aspects de la vie du village. Par contre, y effectuant de fréquents séjours, il y a fait passer des questionnaires de l'enquête conjointe de la Direction Générale à la Recherche Scientifique du Congo et du Centre O.R.S.T.O.M. de Brazzaville, sur les "Normes démographiques et les nouvelles dimensions familiales au Congo". Ce travail, qui prend la forme d'une monographie, part donc de l'expérience directe du terrain acquise par l'observation participante auquel son auteur a su se plier, et de l'analyse sommaire de quelques aspects du questionnaire. Il ne faut pas oublier à sa lecture que c'est un premier travail mais comme tel il nous a paru intéressant à diffuser.

Nous remercions Monsieur GUEREDRAT, Directeur du Centre ORSTOM de Pointe-Noire d'avoir fourni toutes facilités pour ce travail.

CHOIX DU VILLAGE

Choisir un village se révèle être une opération qui n'est pas toujours facile lorsque l'on débute dans le métier d'enquêteur et que le temps de travail disponible reste restreint.

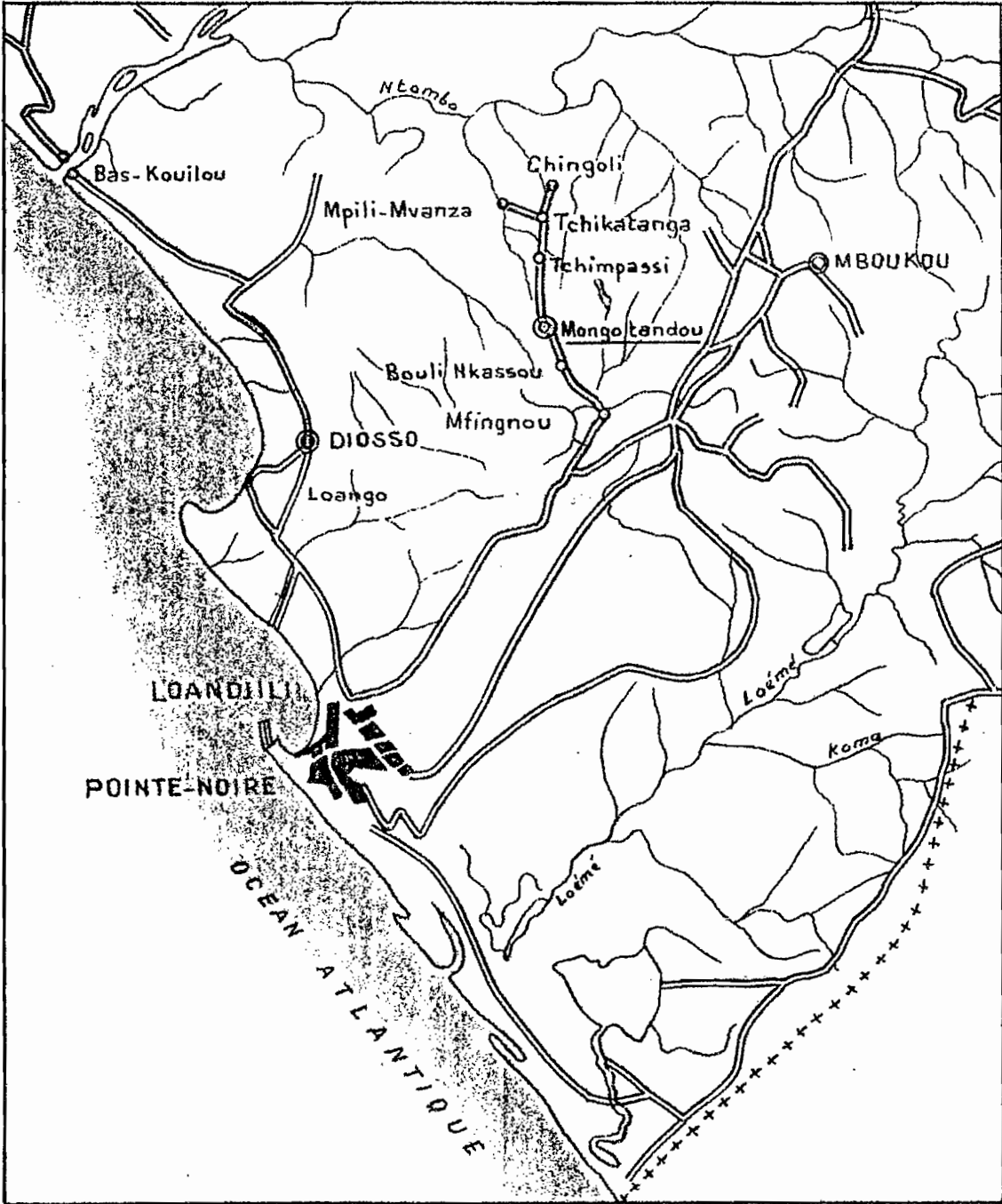
En effet, la recherche d'un village où je me puisse rendre facilement et fréquemment à partir de Pointe-Noire, qui ne serait pas trop grand... fût longue.

Les premiers questionnaires furent essayés à MBOUKOU en décembre ; gros bourg rural, doté d'infrastructures administratives conséquentes, situé à 51 km. de Pointe-Noire sur la route de Brazzaville, il permit de déterminer les contraintes auxquelles mon enquête devrait se plier.

Après quelques jours de travail je me rendais compte de la difficulté d'enquêter dans un village trop vaste d'une part, (1300 hab.) et trop éloigné de Pointe-Noire d'autre part. Ne pouvant m'y rendre que les après-midi, le temps restant pour l'enquête était restreint. Par ailleurs, du fait de sa taille et sa grande diversité ethnique - et bien qu'ayant pris contact avec le chef du village - les villageois montrent une certaine réticence à l'enquête, celle-ci était difficile sinon impossible à mener par de simples venues épisodiques, il me fallut donc me mettre à la recherche d'un autre village.

Ce village devrait être plus petit, de diversité ethnique moindre (l'idéal étant d'en trouver un dont les occupants seraient tous de la même ethnie) et surtout beaucoup plus proche de Pointe-Noire. Après une semaine de tournées, c'est avec Bernard LACOMBE, socio-démographe affecté au Centre ORSTOM de Brazzaville qui du reste parennait mon enquête, que nous décidions du village dans lequel j'allais enquêter.

C'est sur MONGOTANDOU que le choix se fit : il correspondait le plus aux normes tracés à priori pour faciliter une enquête monographique.



Echelle: 1/500.000

SITUATION DE MONGOTANDOU

Les éléments positifs qui ont déterminé ce choix sont : la taille, le nombre d'habitants y est peu élevé, l'homogénéité ethnique certaine et l'importance administrative de Mongotandou dans la région.

Situé à 25 km. de Pointe-Noire, Mongotandou est d'accès facile; pour s'y rendre, on emprunte la route nationale n° 1 en direction de Brazzaville. Après le village de LIAMBOUNENE situé à une quinzaine de kilomètres de Pointe-Noire on emprunte une piste en mauvais état, très sablonneuse durant la saison sèche, parsemée de ravinets et flaques d'eau durant la saison des pluies. Il reste une dizaine de kilomètres à parcourir jusqu'à Mongotandou.

Sur le chemin on dépasse trois villages : MFIGNOU, petit village d'une quinzaine d'habitations, THIOBO 2, village encore plus petit, puisqu'habité par une vingtaine de personnes (enfants inclus) toutes LARI (ethnie originaire de la région du Pool (Brazzaville, Kin-kala ...) et venues s'installer ici depuis cinq ans pour y faire la culture. C'est du moins la raison a été donnée. Et enfin THIOBO 1, village plus vaste au bout duquel on peut se rafraîchir d'une bonne bière "bien tapée" selon l'expression courante du pays.

S'y l'on dépasse Mongotandou la piste s'étend encore sur une vingtaine de kilomètres. On dépasse d'abord un petit village, Tchimpassi pour arriver ensuite à Tchingoli ; village dont les cases sont éparpillées çà et là où se trouve une école primaire qui regroupe les élèves des deux villages suivant ainsi que ceux de Letouba du centre de Tchingoli deux pistes se séparent formant un V, et, c'est au bout de chacune de ces deux pistes que l'on trouve deux villages ayant chacun d'eux la même particularité ; ils abritent tous deux des pêcheurs de

rivière, d'ethnie Teké (Nord-Ouest du Congo) et qui sont venus s'installer dans le secteur, pour des raisons familiales d'une part, et d'autre part afin d'exploiter en toute tranquillité leurs connaissances de la pêche en rivière pour en retirer des revenus bien plus conséquents que s'ils avaient pratiqué cette activité dans leur région natale, qui, quoique traversée par de nombreuses rivières, est située trop loin des grandes villes pour leur permettre d'en retirer des revenus intéressants. Si donc, l'on continue tout droit en sortant de Tchingoli, on atteint Mpili 1er des deux villages cités, bordant des marigots approvisionnés par de petites rivières affluentes du fleuve Kouilou, si l'on prend l'autre branche du V on arrive à Mwanza deuxième village, fermant la piste passant par Mongotandou ; celui-ci borde une petite rivière affluente elle aussi du Kouilou.

L'existence de ces deux villages de pêcheurs a pour conséquence un important trafic routier le poisson de rivière étant très apprécié à Pointe-Noire ville dont une partie de la population est composée de Lari du Pool et donc amateurs de poisson d'eau douce ; on peut noter que ce poisson se vend très cher, surtout du fait du nombre peu élevé de pêcheurs fluviaux, les Vili n'étant pas, à l'origine, des pêcheurs (Vili : ethnies de la Côte du Congo partant du Cabinda jusqu'au-delà de la frontière Gabonaise).

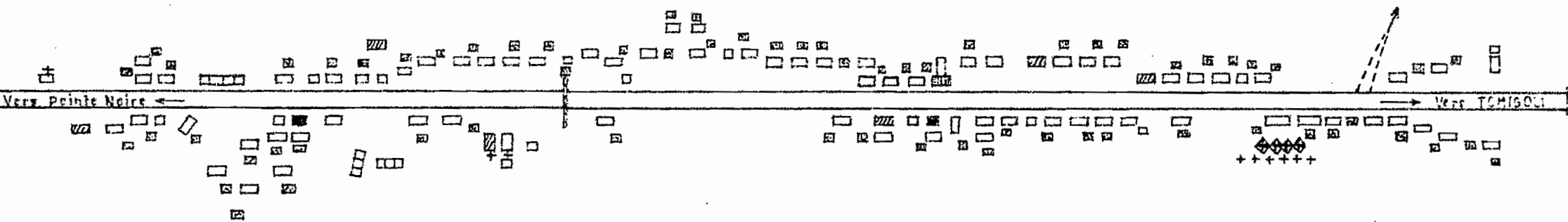
Pour pallier à cette carence en poisson de rivière, des projets d'aquaculture sont mis à l'oeuvre ; ainsi les Eaux et Forêts ont commencé à faire des bassins près du lac de Mbuda (7 km. de Mongotandou en redescendant vers Pointe-Noire) ; d'autres projets sont actuellement à l'étude dans plusieurs endroits de la région du Kouilou (le Centre O.R.S.T.O.M. de Pointe-Noire participant à cette étude à la recherche en eaux, propices à l'élevage des poissons de rivière).

DESCRIPTION DU VILLAGE



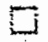
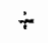

Mongotandou est un village compact mais sur deux lignes parallèles de chaque et regroupe 69 cases habitées (au total 77 cases ont été recensées, école, dispensaire et cases inhabitées comprises). Une école primaire de 3 classes comprenant environ chacune 40 élèves (enfants de Mongotandou ou des villages avoisinants) ainsi qu'un dispensaire tenu par deux infirmiers et d'une sage-femme font de Mongotandou un point central. Une autre école primaire existe à Tchingoli et comme, nous l'avons dit, les élèves de Mvanza, Mpidi et Thingoli. Cependant il n'y a qu'un dispensaire et tout habitant d'un des 8 villages doit aller à Mongotandou pour s'y faire examiner s'il a un problème de santé. Si le malade ne présente pas de trop graves symptômes il pourra alors retourner chez lui, "injecté" d'une piqûre de quinimax et munit de quelques comprimés ; si cela est plus grave l'infirmier lui donnera un Laissez Passer afin d'accéder à l'Hôpital A. Sicé de Pointe-Noire, en aucun cas le malade ne pourra rester au dispensaire, où aucun lit n'est prévu à cet effet. Nombreuses sont les plaintes des infirmiers qui dénoncent le manque de médicaments utiles, fournis par l'Etat (ayant pénétré dans les lieux afin de mieux me rendre compte de la situation, j'ai pu remarquer lorsque l'infirmier m'a montré le contenu de l'armoire à pharmacie, le manque de diversité des médicaments : nivaquine, quinimax en injection, des montagnes de coton et de gaz quelques flacons de mercuriscéine, quelques-uns d'alcool et des injections en grand nombre dont je ne me souviens plus le nom, mais qui remplacent avec efficacité le bactrim, en cas où les gonocoques auraient sévi à la suite d'un petit séjour à Pte-Noire). Cependant la sage-femme a du travail et une bonne partie des accouchements se fait à Mongotandou.

Mongotandou comme tout village longeant cette piste est si l'on peut dire, dirigé par un chef de village ; celui-ci est chargé

VILLAGE MONGO TANDOU



Légende

-  Barrière
-  Cuisine
-  En construction
-  Eglise
-  Cimetière
-  Moanza

Reduction par: G. Batila
Dessiné par: C. Kouilou 1983

de rendre compte au chef du district des 8 villages, des divers problèmes dont on lui aurait parlé durant la semaine. Ainsi, l'on peut voir certains après-midi, des petits groupes réunis sous le Mwanza du chef du village (Mwanza : hangar fait en général de 4 à 6 pieds en bois et d'un toit en paille ou en palmes ; ce hangar est l'endroit idéal pour se reposer ou pour discuter à l'abri du soleil. Il n'y en a que deux à Mongotandou).

Les villageois ayant un problème quelconque à évoquer ou une plainte à déposer, iront donc voir ce chef de village ; celui-ci écouterait mais n'écrira rien, il ne sait d'ailleurs ni lire ni écrire ; son rôle sera de rapporter les divers problèmes au chef de district. Le chef de district lui, notera les problèmes énoncés suivant leur importance, et c'est le dimanche matin vers 10 h 00 que la grande réunion bat son plein ; si le problème n'est pas trop grave des sanctions seront prises sur place, tel, désherber la route ou la remblayer ou encore nettoyer les bas-côtés ces sanctions restent en pratique presque purement symboliques et si le problème est plus grave le chef de district devra en rendre compte au responsable de la Commune de Loandjili dont ces villages dépendent et où l'affaire y sera donc réglée. De même le chef de district doit se rendre au moins une fois par semaine à la Commune de Loandjili pour prendre connaissance des divers programmes politiques, des lois, des informations... Son rôle sera de les répandre dans les 8 villages dont il est responsable. Cependant on ne peut pas dire que l'organisation politique de ce village soit très structurée ; en effet bon nombre d'informations sont peu ou prou diffusées, bon nombre de problèmes ne sont pas résolus ou met les rapports de force des familles limitant singulièrement les pouvoirs des chefs.

CONDITIONS DE L'ENQUETE

Ainsi au début de mon enquête une certaine mauvaise volonté de la part d'une partie des habitants du village m'empêchant de progresser dans le recensement des parcelles je décidais d'en faire part au chef de village qui, malgré ses menaces, se révéla impuissant.

Le travail que je faisais était de recenser les noms des chefs de ménages et de leurs épouses ainsi que leur Kanda, nom du lignage maternel. Une partie du village était disposée à me répondre et à coopérer alors que l'autre ne le voulait pas. Il me fallait donc, si je voulais exécuter ma tâche procéder autrement ; je me décidais donc à aller voir le chef de district afin de lui exposer le problème. Celui-ci qui m'avait autorisé à enquêter me promit d'abord d'en parler aux villageois durant la prochaine réunion afin de leur réexpliquer ce que je venais faire ; promesse vaine : il ne le fit pas. Je l'attaquais donc de nouveau, soucieux que j'étais de mener à bien cette enquête et pris au piège par le temps restreint qui me restait. Il me fit une autre promesse, celle de faire une réunion où je serais présent. Je dus attendre deux semaines avant que celle-ci se fasse. Le travail stagnait ... Le jour J de la réunion, seuls quelques villageois étaient présents mais malheureusement pas les concernés. Le chef de district fit preuve d'autorité parla de sanctions enfin bref il avait fait son travail. De fait je jouais le jeu selon la règle, je pouvais reprendre mon travail. Un peu plus tard j'appris que les villageois non désireux de coopérer appartenaient à la famille du chef de district, les rapports de force familiaux étaient les plus forts.

La présence de miliciens désignés par le chef de district non rémunérés donne à Mongotandou une impression de petit village organisé ; ceux-ci s'occupent à garder une barrière plantée au milieu du village. Au début, je me demandais le pourquoi de cette barrière ainsi que de sa position médiane.

Est-ce le fait d'une discorde entre les deux parties du village ? demandais-je à mes informateurs (je précise que la partie non constante à l'enquête se trouvait de l'autre côté de la barrière). La réponse fût plus simple que je ne le pensais : la barrière a été placée là d'abord parce que Mongotandou est un point central, d'autre part celle-ci n'aurait pas existé si un accident grave n'était arrivé un mois auparavant ; un camion ayant renversé un villageois de Tchingoli sans prévenir personne a emmené le blessé sur Pointe-Noire. C'est ainsi que fût prise la décision d'installer une barrière afin de contrôler tout passage de jour comme de nuit. Quant à sa position médiane la raison ne m'a jamais été donnée, j'ai simplement remarqué à ce sujet que, aussi bien sur la route de Brazzaville que sur celle de Madingo-Kayes (route côtière allant à la frontière Gabonaise) les barrières installées parfois uniquement pendant la période de fermeture de la chasse (janvier-juin) sont toutes placées sans exception au milieu des villages. Ces barrières permettent d'éviter un éventuel passage d'animaux sauvages qui auraient été tués durant la fermeture de la chasse.

LE SITE

Mongotandou n'est pas qu'un point central, il est un point culminant. Juché au rebord d'un plateau, il domine une vaste plaine, d'où si la vue le permettait, on pourrait voir la côte.

Son nom n'a pas été choisi au hasard : Mongo signifiant montagne, tandou signifiant plaine (montagne/plaine).

Au loin quelques trous naturels de couleur ocre-rouge produit de l'érosion et du temps nous rappellent que nous sommes proche des fameuses gorges de Diosso (près du village de Diosso en bordure de la mer). De fait la position de Mongotandou en fait un site très agréa-

ble car très serré et offrant un panorama des plus typiques de la région Mongotandou est un nom antérieur à la fondation du village qui lui-même est antérieur à sa migration sur le site. En effet, ce village était tout d'abord situé à l'actuel LETUBA village se trouvant après Mongotandou qui s'appelait avant Tchipachi. Les premières raisons qui me furent données quant au transfert du village à l'actuel site, furent qu'il y avait alors un nombre démesuré de décès, l'ancien site fut donc déclaré sinistré. Plus tard j'appris que c'était un commandant du Cercle Français qui déplaça le village pour raisons de salubrité publique. Une des raisons principales de son choix pour l'actuel site était que, de par sa position dominante, il était facile de surveiller tout passage, le trafic se faisant alors par un chemin passant à travers la plaine allant vers Loango. On pouvait aussi accéder à l'actuel Bas Kouilou par les petits affluents du fleuve Kouilou. Cependant les modalités de négociations entre les autorités françaises et les autorités villageoises restent à ce jour inconnues.

L'HABITAT

La parcelle.

Lorsque l'on entre dans Mongotandou pour la première fois, l'impression que chacun habite chez soi est nette ; la plupart des maisons ou groupes de maisons sont clôturées par des barrières de bambou ou de branches ou encore de planches éclatées. Quelques parcelles entourées de fleurs multicolores, de plantes vertes, de bougainvilliers, donnent au village une certaine gaieté. Les parcelles sans clôture restent cependant des parcelles bien délimitées ; en aucun cas on ne verra des maisons alignées les unes à côté des autres sans qu'il y ait une limite quelconque, excepté le cas où plusieurs

habitants de la même famille (même kanda) auraient des maisons proches les unes des autres, dans ce cas la séparation n'existe pas. Des plantes, des fleurs ou des arbres fruitiers feront donc office de barrières. De même l'espace parcellaire étant désherbé il sera facile de reconnaître les limites d'une parcelle aux espaces non désherbés ; le cas est flagrant au début du village de Mongotandou où plusieurs maisons sont regroupées.

Peu de parcelles regroupent plusieurs maisons, ainsi sur 37 parcelles recensées : 23 contiennent une maison ;
9 parcelles contiennent deux maisons ;
4 parcelles contiennent trois maisons ;
1 parcelle contient cinq maisons.
Ce qui nous donne 1,6 maison par parcelle, les cuisines et les W.C. n'étant pas comptés comme maisons.

A l'arrière ou à côté de chacune des maisons existe une cuisine et derrière chaque maison existe un W.C. Dans le cas où plusieurs ménages vivent sous le même toit chacun des ménages aura sa propre cuisine et son propre W.C. ; de même si un chef de ménage a plusieurs épouses, chaque épouse aura sa cuisine. Par exemple les deux femmes du chef de village ainsi que sa sœur ont chacune leur propre cuisine. Dans ce cas précis toutes les personnes du groupe domestique utilisent le même W.C.

La maison.

Les habitations du village sont construites pour la plupart en planches éclatées trois maisons seulement sont en "dur" selon l'appellation locale des maisons en ciment, béton ... 4/5ème des habitations sont donc en planches éclatées et ont un toit de tôles. Le reste se répartit en maisons construites en bambou, en torchis et en

composite, composite de bambou et de planches éclatées, de dur, qui montrent que la technique moderne tend peu à peu à remplacer la technique traditionnelle. La cause de ces cases en composite est due soit à des transformations tel que l'agrandissement d'une case, soit à la détérioration du bambou.

Le système de fabrication de la planche éclatée reste cependant un travail employant des méthodes artisanales. Le travail consiste à aligner une série de coins dans une bille de bois préalablement fendue et à taper sur ces coins jusqu'à ce que celle-ci se départage et ainsi de suite jusqu'à débitage complet de la bille en planches.

Quant à la technique de construction des habitations en bambou elle est d'une part artisanale mais appartient à la tradition. Elle consiste à aligner les bambous, ayant la taille de roseaux, serrés les uns contre les autres et de poser perpendiculairement d'autres roseaux plus gros à 20 ou 25 cm. les uns des autres, des lianes tressées serviront à maintenir l'ensemble. On trouve encore ce genre de case dans les villages de pêcheurs qui ont conservé la tradition. Quelques cases seulement sont en planches industrielles ce qui représente un plus gros investissement en matériaux.

Les toits sont en majeure partie en tôles ; il en existe deux sortes : celles en aluminium, d'une part parce que plus légères et donc moins onéreuses, d'autre part parce qu'elles ne rouillent pas, cependant celles-ci se percent facilement ? Malgré leurs fragilités on peut voir encore quelques toits de "paille" qui ne sont autre que les feuilles de palmes d'un palmier que l'on ne trouve qu'au bord de l'eau, on en fabrique encore Mvanza. Le système consiste à aligner les feuilles de palmes très serrées les unes aux autres sur une longueur de 2 mètres et de les relier par une liane en cousant tel qu'on le ferait pour un ourlet. On trouve encore une autre sorte de toit qui ne se voit que sur les W.C. car ils sont les moins solides. Ceux-ci sont de simples palmes de palmier (elaeis) posées sur la charpente

du toit, on comprend que ce modèle ne s'emploie plus sur les maisons car il n'assure pas une protection totale contre la pluie et se dégrade très rapidement.

Mongotandou offre donc un échantillon très varié de mode de construction allant de la simple cabane en paille à la maison en "dur". Peu à peu le système traditionnel tend à être remplacé par de nouvelles techniques et l'habitat tend à s'améliorer étant l'objet d'un investissement de la part des habitants.

Aménagement intérieur.

Le confort intérieur n'est pas l'un des plus grands soucis, ceci s'explique tout d'abord par le fait que les gens vivent, quand ils ne dorment pas, pour la plus grande partie de leur temps à l'extérieur, d'autre part par le fait d'une "surpopulation" des logements qui ne permet pas un aménagement des plus "conditionnés". En effet, si l'on considère le nombre d'habitants par parcelle (6 hab/maisons) ainsi que le nombre de chambre ou pièces par maison on peut considérer que l'espace intérieur restant libre est des plus restreints.

D'après le recensement on constate que 6 maisons seulement ont 5 pièces et plus, que 5 maisons en ont 4 pièces, que 10 en ont 3, que 16 en ont 2 et qu'une maison n'a qu'une pièce dont les habitants sont au nombre de 4, un couple et 2 enfants bas âge.

Ainsi sur l'ensemble des cases recensées on obtient une moyenne de 3,2 pièces par maison.

Lorsque l'on pénètre dans une case la vue d'une multitude d'objets de tout genre donne l'impression d'un désordre non contrôlé, cependant chaque chose est à sa place soit accrochée au mur fixé par un clou soit gisant par terre.

Dans toutes les maisons excepté celle qui n'a qu'une pièce se trouve un salon (c'est en général la première pièce dans laquelle on entre) celui-ci permet de manger s'il pleut, de recevoir d'éventuels invités ... dans la plupart de ces salons il y a une table basse entourée de quelques fauteuils traditionnels et parfois une grande table. On remarque souvent de même, des photographies accrochées aux murs et pour celles dont les personnes ont une croix au-dessus de leur tête signifie qu'ils sont décédés (ce procédé a été récemment interdit par les autorités). Parfois la présence d'un buffet indique aux visiteurs que la vaisselle y est rangée. Si l'on s'aventure dans les chambres l'ameublement reste simple, un lit en bois pour les plus fortunés (en général tous les chefs de ménages en ont un) d'un matelas en mousse ou en paille. Les autres se contenteront de simples nattes de roseaux étendues sur le sol. Une valise ou deux font office d'armoire et représentent toute la fortune vestimentaire du ménage. Et ne pas oublier la fameuse lampe à pétrole qui sera allumée vers 18 heures pour être éteinte au lever, et qui sort de veilleuse.

Les maisons sont peu meublées et si le fait en est ainsi c'est que l'usage essentiel d'une maison est d'y dormir, les villageois vivant en permanence à l'extérieur.

Le mobilier représente peu pour le ménage, fauteuil traditionnel, natte et valises sont les seuls meubles existant dans chacun des ménages sans exception.

VIE DU VILLAGE

Mongotandou, petit village de brousse aux contours agréables, aérés, parsemé de fleurs, de plantes grasses, de palmiers, d'arbres fruitiers, nous donne l'impression que les villageois y mènent une vie paisible ; cependant un séjour prolongé nous montre ce village débordant d'activité. Après une nuit quelque peu perturbée par des

rafales de mitraillettes que l'on entend au loin et qui annoncent que les Cubains basés à une dizaine de kilomètres de là s'entraînent, c'est les cloches (jantes de camions) de l'Eglise des Zéphirins (communauté religieuse très répandue dans la région appelée aussi "bou-giste") qui font se lever les villageois petit à petit ; vers 5 h 30 les Zéphirins sont en pleine messe, tandis que les femmes et les filles n'étant pas désireuses d'assister à cette messe (rien n'oblige les villageois à s'y rendre tous les jours hormis les mercredi et dimanche qui sont réservés à cet effet et décrété jours fériés par les Zéphirins) balayent les cours des parcelles vers 6 h 30, le café est prêt, c'est l'heure du petit déjeuner : café avec manioc (shikwäng en vili), reste de bouillon du soir, reste de saka-saka ou brèdes (feuilles poussant au-dessus des tubercules de manioc que l'on pile préparé le plus souvent dans ce village à la mwamba (noix de palmes pilées et bouillies) ou à l'huile de palme tiré également des noix de palmes par le même principe excepté le fait que l'on fait bouillir les noix pilées plus longuement afin d'en tirer l'huile qui flottera à la surface de l'eau) ...

Vers 7 heures c'est le départ vers les champs pour ceux qui y ont à travailler et vers le lac de Mbuda pour ceux employés par les eaux et forêts pour creuser les bassins à poissons. A la même heure les enfants s'acheminent vers l'école et bientôt sous le son des cloches ils seront tous alignés dans la cour de l'école attendant l'entrée en classe. Le village se vide peu à peu, les moins courageux partiront aux champs vers 10 heures. Resteront alors, seuls, quelques vieux déjà fatigués par de longues années de labour déjà installés sur leur fameux fauteuil traditionnel rêvant simplement les yeux à demi ouverts, ainsi que quelques enfants n'ayant pas encore atteint l'âge d'entrer à l'école surveillés du coin de l'oeil par leur koko en kikongo, langue véhiculaire du pays ou leur n'ka:ya en vili.

C'est seulement vers midi que les premières femmes rentrent leur n'teti sur la tête (sorte de long panier servant à ramener les tubercules de manioc ainsi que les quelques légumes ramassés dans champs, ce panier se porte sur la tête) ramenant l'eau dans des dames-jeannes ainsi que leur récolte. Mais midi est surtout l'heure à laquelle rentrent les rares chasseurs ou braconniers du village. En effet, après avoir fait la vérification de leurs pièges à rats musqués, de leurs filins étendus par terre et se terminant par une boucle à noeud coulant, posés là à l'intention d'une éventuelle gazelle qui aurait eut l'intention de se laisser prendre au piège. On peut noter que deux hommes seulement ont un fusil et pratiquent donc la chasse. Après m'être renseigné sur la fréquence de prise du gibier, tous, c'est-à-dire braconniers et chasseurs se plaignent de la rareté du gibier et de sa disparition de plus en plus évidente.

Le rat (kumbi) la gazelle (n'sosi) le cochon de brousse (n'goulou shito) le porc-épic (sibisi) le pangolin (n'ka:ka) et l'antilope cheval (n'kuti) beaucoup plus rares sont les animaux encore possible à chasser. Les autres femmes et hommes qui sont allés travailler la terre rentrent vers 15 h 30-16 h 00, une machette, une houe ou une hache à la main. Le petit bar-boutique, très peu fourni, ouvre ses portes et pour ceux qui ont 200 francs CFA en poche, ils peuvent aller s'offrir une bière ou un verre de Sovinco (vin rouge distribué dans le pays).

Les hommes, fatigués par leur journée de travail s'installent confortablement sur leur fauteuil traditionnel, et se reposent ou discutent en petits groupes tandis que les femmes s'occupent à la préparation du repas du soir.

La nuit tombée (vers 18 h 30), après le repas, quelques villageois restent encore un peu dehors passant le temps qui leur reste avant d'aller se coucher à discuter. Les autres ont déjà fermé leurs portes et les jointures des planches laissent apparaître quelques

rayons de lumière par ces mêmes jointures on peut entendre encore jusqu'à une heure avancée de la nuit quelques palabres. Parfois une bagarre éclate dans un ménage et finit par se régler avant l'aube. Les poules elles-mêmes sont allées se nicher dans les arbres qui font office de poulailler et s'il y a querelle cela ne sera qu'au petit matin, malgré quelques coqs très matinaux qui parfois se mettent à brailler en pleine nuit sans raisons.

LES ACTIVITES

Du fait de son caractère rural Mongotandou comporte peu de villageois alphabétisés : Sur les personnes recensés, 11 villageois seulement écrivent et parlent le Français ; en moyennant une personne sur 5 écrit et parle le Français. Par contre on peut noter que pour ceux qui sont alphabétisés, 3 personnes sur 11 lisent et écrivent une langue vernaculaire. (On ne prendra pas en compte les trois instituteurs que les deux infirmiers et la sage-femme qui n'ont pas été interrogés) les jeunes et les enfants ne faisant pas parti des personnes interrogées il va sans dire que les calculs sont basés sur les chefs de ménages et leurs épouses.

Les activités principales comme dans tout secteur rural, sont l'agriculture, la pêche et la chasse, cependant du fait de l'existence de travaux déployés par les eaux et forêts, le secteur salarial prend exceptionnellement place dans ce village : Ainsi nous avons :

43 % d'inactifs et d'écoliers ;

45 % d'agriculteurs ;

10 % de salariés ;

2 % autres (chasse, pêche, salariés par l'Etat tel qu'instituteurs ou infirmiers).

Nous parlons là de l'activité principale du chef de ménage permettant de pallier aux besoins des ménages. Cependant tout salarié a une deuxième activité ; l'agriculture, et tout agriculteur fait au moins du bois de chauffe destiné à la revente.

Les revenus.

Les revenus restent cependant faibles et les repas se constituent en grande partie des récoltes (bananes, manioc et tubercules bouillis, saka-saka, aubergines ...)

De fait l'argent obtenu soit par un travail salarié, soit par la revente des produits agricoles à l'occasion du passage des cars en transit vers Pointe-Noire, sert, soit à acheter du poisson, du riz, des haricots ou autres aliments que l'on ne trouve pas sur place, soit à payer des pagnes ou autres vêtements.

Les repas restent cependant simples et c'est seulement à l'occasion de fêtes que l'on voit apparaître dans les assiettes des mets tel que le canard, le poisson ou encore les poules à la mwambe.

L'AGRICULTURE, LES CHAMPS, LES RECOLTES

Vers la fin du village il existe un petit chemin qui descend vers les champs ; après avoir traversé la plaine, au creux de la vallée, se trouve une petite rivière d'où les femmes s'approvisionnent en eau. Cette rivière sert aussi de lavoir et permet aux villageois de se laver. De l'autre côté commencent les champs ; éparpillés ça et là dans la forêt ceux-ci semblent avoir été choisis au hasard par les habitants du village. Cependant cela n'est pas le cas ; il existe toujours un chef de terre "mwecitchuila" qui seul décide de l'en-

droit, approximatif, où une personne peut ouvrir un champ et qui autorise à en ouvrir un par exemple si un étranger vient à s'installer dans un village (après autorisation du chef de village) et qu'il désire avoir un champ il devra solliciter auprès du "mweechituila". Quelques présents seront nécessaires à l'accord. De même un nouveau chasseur devra lui réserver la tête du gibier qu'il aura chassé durant la nuit, ~~mais~~ la tête d'un gibier capturé au piège sera refusée.

Organisation du travail.

Tout d'abord le travail le plus dur, le défrichage. Il est pratiqué par les hommes excepté le cas où une femme mariée voudrait acquérir un champ, dont les ressources lui seraient propres.

Ce travail s'opère en trois temps : le premier travail consiste à se débarrasser à l'aide d'une machette, des plantes qui gênent à l'abattage des grands arbres qui constituent le deuxième travail. L'ensemble de ces deux travaux s'appelle le défrichage. Les gros troncs sont coupés au niveau des racines qui sont elles mêmes brûlées. Les arbres abattus seront ensuite débités en petits rondins afin d'être revendu comme bois de chauffe ; ce travail se fait durant les mois de mars et avril. Le troisième travail, plus délicat cette fois car de là dépendra la récolte future, est la mise à feu ou le brûlage. Ce travail se fait durant la saison sèche (mai à septembre). Dès les premières pluies c'est aux femmes d'opérer ; elles bouturent le manioc durant les mois de septembre, octobre et novembre et sèment les graines d'aubergines et de courges. Durant la saison sèche les femmes n'ont pas perdu de temps, elles ont planté des graines de salade, des haricots verts, du maïs, cette saison étant particulièrement propice au bon rendement de ces cultures. Les villageois de Mongotandou ne labourent pas la parcelle de terre, ils se contentent de la-

bouger des petits carrés de un mètre sur un mètre à l'aide d'une houe qui seront remontés en petites butes des mêmes dimensions, c'est là que seront bouturées les tiges de manioc. Le reste du travail consiste à retirer les mauvaises herbes et à surveiller si les plantations prennent ou non. Les hommes, eux, s'occuperont à débiter les arbres abattus, en rondins qui seront, soit laissés en brousse, soit disposés près de la piste, les uns sur les autres entre quatre piquets ou huit tenus par des grosses lianes, afin d'être revendus en gros (par m³). Le reste sera éclaté en petits morceaux qui seront revendus au détail (devant les parcelles, au village même) comme bois de chauffe (servant à faire la cuisine, à bouillir l'eau ...). Ce bois éclaté est présenté sous forme de petits paquets de cinq ou six morceaux, d'un mètre de long, le prix de vente varie entre 125 francs CFA et 150 francs CFA à Mongotandou et est vendu 200 francs CFA à Pointe-Noire. Le fait de mettre le bois devant la parcelle outre la revente indique que l'on peut en trouver en brousse en plus grosse quantité chez le propriétaire de la parcelle. Il en est de même pour différentes cultures ; si l'on voit dans une parcelle un pied d'aubergine, de tomate, de piment ... cela indique que le propriétaire en cultive en plus grande quantité dans ses champs. Les arbres fruitiers n'entrent pas dans cette règle. L'habitation sert donc de signal, signifiant à d'éventuels acheteurs, passagers des cars se rendant à Pointe-Noire, que ce qui se trouve dans la parcelle est un échantillon de ce qui se trouve dans les champs des propriétaires respectifs de ces habitations.

LES DIFFERENTES CULTURES

Le manioc.

Le manioc constitue la principale ressource des habitants de Mongotandou. Il en existe plusieurs sortes. Deux principalement, le manioc plaine dont les feuilles ne sont pas consommées car trop dures

et le manioc des champs dont on consomme et le tubercule et les feuilles celles-ci sous forme de saka-saka. Certaines femmes sont spécialisées dans la fabrication du manioc en pain, les autres se contentent de leur vendre les tubercules. (Shikwang en Vili, ou Kwanga en Kikongo). 80 % des transformatrices vendent le manioc cuit aux voyageurs de passage qui passent auparavant commande. 20 % vont le revendre à Pointe-Noire. Une autre transformation est faite du manioc : en farine dite foufou.

Le maïs.

Le maïs est faiblement représenté, et les aubergines et le piment sont destinés à l'autoconsommation.

Les bananes.

Les bananes sont aussi une source de revenus par nombre de ménages (14 dans notre échantillon). Une activité presque agricole est également pratiquée ; il s'agit de la fabrication du charbon de bois. Elle est l'occasion d'échange de travail et de location de main-d'oeuvre qualifiée (ouvrier et sa tronçonneuse).

CONCLUSION

Elle est donc l'image sans prétention que nous pouvons donner de ce village après y avoir séjourné et y avoir fait passer des questionnaires de l'enquête DGRS/ORSTOM "normes démographiques et nouvelles dimensions familiales au Congo".